



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Addendum n°1

À

L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR

PASSATION DES MARCHÉS DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES

OBJET :

**Recrutement d'un bureau pour les prestations
relatives à la composante "Contrôle et surveillance
des travaux"**

Référence : AMI N°288/2023/SBEE/DG/DEPP-PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 18/08/2023

Autorité contractante : Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Numéro d'inscription au SIGMAP : PI_DEPP_70223

Gestion : 2023

Août 2023



ADDENDUM N°1

à l'AMI N° : 288/2023/SBEE/DG/DEPP- PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 18/08/2023

RELATIF au RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LES PRESTATIONS RELATIVES À LA COMPOSANTE "CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX"

Le présent addendum à l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour le RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LES PRESTATIONS RELATIVES À LA COMPOSANTE "CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX" vise à apporter la modification suivante à la page 4 point 10 de l'AMI :

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

10. Durée de mise en œuvre du marché

Lire plutôt

« La période d'exécution du marché y compris la période de garantie sur les installations électriques sera de trente-six (36) mois à partir de la date de commencement de la prestation. Ce délai comporte la durée d'exécution proprement dite de vingt-quatre (24) mois et la durée de garantie de douze (12) mois »

au lieu de

« la période d'exécution du marché sera de vingt-cinq (25) mois à partir de cette date de commencement de la prestation »

Cotonou, le 22 AOUT 2023

La Personne Responsable des Marché Publics ai,




Nestor HOUAGA